

GÉRER DURABLEMENT LES DÉCHETS D'EMBALLAGE – LEÇONS DES ORGANISATIONS HUMANITAIRES

PALLADIUM/Foreign, Commonwealth and Development Office -

Réduire autant que possible les plastiques à usage unique, en ne conservant que les plastiques essentiels, 100 % recyclés et 100 % recyclables.

INTRODUCTION

L'équipe chargée des opérations humanitaires et de stabilisation (HSOT), financée par l'aide du Royaume-Uni, fournit au gouvernement britannique les capacités et l'expertise spécialisée pour apporter des réponses efficaces aux catastrophes à déclenchement rapide, aux crises et aux situations d'urgence complexes dans le monde entier. HSOT fournit ce soutien dans le cadre du programme HEROS (Humanitarian Emergency Response Operations and Stabilisation), financé par l'aide britannique du Foreign, Commonwealth and Development Office (FCDO) et géré par la société d'impact mondial Palladium. HSOT s'est engagé à améliorer la durabilité environnementale de ses services depuis un certain nombre d'années et depuis 2019, l'accent a été mis sur la réduction de l'empreinte environnementale de l'emballage des articles d'aide. Un certain nombre de mesures ont été prises en particulier pour réduire la quantité de plastiques introduits dans les pays bénéficiaires.



Schéma 1. Le kit de cuisine Palladium avant et après le changement de cahier des charges

L'APPROCHE

Après une première évaluation de l'impact environnemental des activités d'aide de HSOT, les emballages plastiques sont devenus une préoccupation prioritaire pour l'équipe. Dès le début, HSOT a impliqué les

fournisseurs d'articles non alimentaires (NFI), les invitant à faire le point sur leurs pratiques et à identifier les améliorations à apporter. L'approche était triple :

- Éliminer les emballages plastiques à usage unique des emballages primaires des produits de base lorsque cela est possible.
- Remplacer les emballages plastiques par des options plus durables.
- Veiller à ce que les plastiques résiduels¹ à usage unique soient essentiels, 100 % recyclés et 100 % recyclables.

ÉLIMINER LES EMBALLAGES PLASTIQUES À USAGE UNIQUE DES EMBALLAGES PRIMAIRES DES PRODUITS DE BASE LORSQUE CELA EST POSSIBLE

La première étape consistait naturellement à éliminer les emballages plastiques inutiles et, lorsque ces emballages étaient encore jugés nécessaires, à les remplacer par des matériaux plus durables. Cette démarche visait à réduire le volume de plastiques à usage unique qui finissent dans les communautés affectées, là où le brûlage à l'air libre ou l'élimination incontrôlée peuvent être des pratiques courantes en raison de l'absence de systèmes de gestion adéquats.

À la suite de discussions et de négociations avec les fournisseurs, **5 des 11 articles achetés par Palladium pour le compte de FCDO sont désormais reçus sans emballage plastique primaire et secondaire². Ces articles concernent les kits de dignité, les lampes solaires et kits de cuisine**, et les changements ont maintenant été intégrés dans les spécifications et les bons de commande (voir la spécification d'emballage de Palladium [ici](#)). Depuis septembre 2022, on estime que l'équivalent de **67 200 sacs plastiques et 62 000 emballages plastiques ont été évités** grâce à ces changements.

En outre, les emballages suivants ont été exclus des spécifications de Palladium/FCDO, qui s'efforcent d'augmenter le nombre de produits de base non alimentaires achetés sans :

- Sacs en plastique PE
- Papier bulle
- Plastiques dégradables/compostables
- Colliers de serrage en plastique
- Ruban d'emballage acrylique
- Emballage plastique à usage unique

En outre, le carton laminé et les encres non écologiques ont été exclus.

OPTIONS REMPLACER LES EMBALLAGES PLASTIQUES PAR DES OPTIONS PLUS DURABLES

¹ L'emballage résiduel est l'emballage qui n'a pas pu être enlevé.

² emballage primaire est celui directement au contact du produit. L'emballage secondaire est celui qui regroupe plusieurs produits.

Lorsqu'un élément d'emballage était considéré comme essentiel pour protéger l'article qu'il contenait, le plastique a été remplacé par du carton - ce changement a été inclus dans les spécifications d'un certain nombre d'articles. Les emballages alternatifs suivants sont désormais recommandés :

- Sacs en tissu ou autres sacs biodégradables non polymères (c'est-à-dire en tissu)
- Papier bulle
- Renforcement des bords des cartons
- Ruban adhésif en papier
- Ficelle ou attaches en métal/papier
- Remplissage des vides avec du papier
- Tampons pour couches de carton



Schéma 2. Articles d'emballage alternatifs

Renforcement des
bords des cartons

Papier bulle

Ruban adhésif en
papier

Remplissage des
vides avec du
papier

Tampons pour
couches de
carton

VEILLER A CE QUE LES PLASTIQUES RESIDUELS A USAGE UNIQUE SOIENT ESSENTIELS, 100 % RECYCLES ET 100 % RECYCLABLES

Pour les autres emballages plastiques à usage unique qui n'ont pas pu être remplacés ou éliminés, Palladium vérifie régulièrement avec ses fournisseurs que ces emballages demeurent essentiels. Par exemple, l'emballage reste essentiel lorsqu'il offre une protection imperméable aux articles de première nécessité, évitant ainsi les dégâts causés par l'eau.

En outre, Palladium demande à ses fournisseurs d'utiliser un emballage en plastique **100 % recyclé** lorsque c'est possible – c'est inclus dans les spécifications. Reconnaisant qu'un tel emballage n'est pas toujours possible pour les fournisseurs (en raison de la non-disponibilité), un **seuil minimum de 30 % de matériaux d'emballage en plastique recyclé est néanmoins accepté.**

Enfin, Palladium exige également que l'emballage soit **composé à 100 % de matériaux recyclables.** Que des possibilités de recyclage existent ou non sur le terrain, cette exigence signifie que Palladium fournit un emballage qui est théoriquement recyclable (par exemple, un seul matériau, non stratifié).

Pour faciliter le processus de recyclage, Palladium demande désormais à ses fournisseurs de prévoir des codes d'identification des résines (RIC) afin que les déchets d'emballage puissent être identifiés, collectés, séparés et stockés de manière appropriée par les partenaires de mise en œuvre, et éventuellement envoyés au recyclage. Cette obligation pour les fournisseurs d'ajouter des codes d'identification des résines est également intégrée dans les spécifications des articles. Dans certains cas, les RIC sont même moulés dans les articles (c'est le cas des cubes de sauvetage, des seaux et des jerrycans, par exemple). L'objectif est que ce nouvel ajout aux spécifications contribue à améliorer le recyclage en aval, car le type de matériaux sera plus facilement identifiable, ce qui facilitera la mise en place d'un projet pilote de logistique inversée.

						
PET	HDPE	PVC	LDPE	PP	PS	OTHER
POLYETHYLENE TEREPHTHALATE	HIGH-DENSITY POLYETHYLENE	POLYVINYL CHLORIDE	LOW-DENSITY POLYETHYLENE	POLYPROPYLENE	POLYSTYRENE	OTHER
WATER BOTTLES; JARS; CAPS	SHAMPOO BOTTLES; GROCEY BAGS	CLEANING PRODUCTS; SHEETINGS	BREAD BAGS; PLASTIC FILMS	YOGURT CUPS; STRAWES; HANGERS	TAKE-AWAY AND HARD PACKAGING; TOYS	BABY BOTTLES; NYLON; CDS
						

Schéma 3 : Exemples de codes d'identification des résines

De plus, les fournisseurs sont invités à communiquer les volumes (en kilogrammes) et les types d'emballages plastiques (PP, polyéthylène basse densité [PEBD], etc.) contenus dans les articles livrés. Cette pratique a aidé Palladium à quantifier la quantité et les volumes d'emballages générés par ses activités. En partageant ces informations avec ses partenaires de mise en œuvre et en les rendant visibles, Palladium peut contribuer aux efforts de ses partenaires pour développer des partenariats avec des recycleurs sur le terrain. **Tous ces changements ont en grande partie été mis en œuvre sans frais.**

DEFIS

QUANTITÉS MINIMALES DE COMMANDE

Influencer les pratiques des fournisseurs a parfois été un défi pour Palladium, en particulier pour les articles commandés en petites quantités. En effet, les fournisseurs ne sont souvent pas en mesure d'adapter leurs processus (par exemple, passer d'un ruban adhésif en plastique à un ruban adhésif en papier) uniquement pour un seul acheteur (organisation humanitaire), en particulier si cet acheteur commande un petit nombre d'articles.

Palladium n'a pas toujours eu une grande marge de manœuvre pour influencer les fournisseurs par rapport à d'autres organisations humanitaires et a dû travailler - et continue à le faire - avec ces organisations pour les aider à adapter leurs emballages. **Cette pratique souligne les avantages potentiels de l'harmonisation des spécifications des organisations humanitaires, afin d'exercer une influence supplémentaire sur les fournisseurs et de veiller à ce que les changements profitent à un plus grand nombre d'acheteurs.**

DES SOLUTIONS POUR L'EMBALLAGE TERTIAIRE

L'expérience de Palladium illustre une fois de plus la difficulté pour le secteur de trouver des alternatives durables en matière d'emballage tertiaire et ce, pour les raisons suivantes :

- L'emballage plastique est très efficace pour protéger les articles d'aide (par exemple, en les imperméabilisant ou en aidant à éviter qu'ils ne se déplacent sur les palettes), et il est donc difficile de trouver des alternatives plus durables qui ont les mêmes qualités
- Des alternatives plus durables n'ont pas encore fait leurs preuves à plus grande échelle.
- Ces emballages sont souvent sélectionnés et gérés par des parties prenantes externes (par exemple, les transporteurs) sur lesquelles les organisations humanitaires ont moins d'influence.

Si la communauté humanitaire et ses fournisseurs déploient des efforts croissants pour éliminer les emballages (plastiques) primaires et secondaires, ils doivent également s'efforcer de trouver des solutions collectives pour les emballages tertiaires et des moyens d'influencer les transporteurs, malgré des quantités générées plus réduites³.

LEÇONS APPRISSES

Palladium a tiré les enseignements suivants de ses efforts pour gérer durablement les déchets d'emballage :

- Réaliser des inspections.
- Avoir des spécifications claires et précises.
- Utiliser le cadre législatif comme outil d'influence.

REALISER DES INSPECTIONS

Les spécifications sont importantes mais pas suffisantes, l'inspection est cruciale. L'expérience de Palladium a en effet montré que - si l'intégration de la durabilité environnementale dans les spécifications lors de la commande d'articles est essentielle car elle indique clairement aux fournisseurs qu'il s'agit d'une de leurs priorités -, elle ne suffit pas à elle seule. **Il est tout aussi important de vérifier les articles à la réception et de s'assurer que les articles livrés soient conformes aux spécifications.** L'une des

³ Une analyse d'un achat de kits de couverture effectuée par Palladium a montré que les emballages tertiaires ne représentaient que 10 % de l'ensemble des emballages pour ce cas d'achat spécifique. Cela indique que les emballages tertiaires peuvent représenter une faible proportion de l'ensemble des déchets d'emballages générés par rapport à une base de référence de pré-réduction.

leçons apprises par Palladium est que si les changements demandés ne sont pas intégrés dans les pratiques des fournisseurs, ces derniers continueront à faire ce qu'ils ont toujours fait.

Il est crucial d'être strict avec les fournisseurs, de s'assurer qu'ils respectent effectivement les spécifications et de prendre des mesures s'ils ne le font pas. Néanmoins, les organisations doivent avoir la capacité et les ressources en interne pour effectuer ces contrôles.

AVOIR DES SPECIFICATIONS CLAIRES ET PRÉCISES

Un autre enseignement clé est l'importance d'élaborer des spécifications **claires et précises afin de limiter la capacité des fournisseurs à les interpréter d'une manière plus souple** que celle voulue par l'acheteur (c'est-à-dire en laissant une certaine « marge de manœuvre »). Par exemple, des expressions telles que « lorsque cela est possible » ou « s'il existe d'autres solutions » doivent être évitées car elles sont sujettes à interprétation. Il convient plutôt d'utiliser des instructions claires telles que « utiliser 100 % de matériaux recyclables ». Si les fournisseurs ne sont pas en mesure de respecter la norme requise, ils doivent être encouragés à communiquer et à expliquer pourquoi - cela peut déclencher des discussions positives entre l'acheteur et le fournisseur. Les spécifications imprécises risquent d'être ignorées, en particulier lorsqu'elles exigent des changements ou des efforts supplémentaires.

UTILISER LE CADRE LÉGISLATIF COMME OUTIL D'INFLUENCE

L'expérience de Palladium montre une fois de plus que **s'appuyer sur la législation existante peut aider à influencer les fournisseurs et à obtenir leur adhésion**. Lors de la modification de ses spécifications, Palladium a attiré l'attention de ses fournisseurs sur la récente législation britannique relative aux importations de plastique (la taxe sur les emballages en plastique), en vertu de laquelle Palladium/FCDO risquaient d'être redevables d'une taxe supplémentaire si les articles qu'ils importaient au Royaume-Uni ne respectaient pas les directives relatives à la teneur minimale en matières recyclées. Cela a incité les fournisseurs (situés en dehors du Royaume-Uni) à se conformer aux spécifications de Palladium qui, pour influencer les fournisseurs, a également pu évoquer l'existence d'une législation sur le plastique dans les pays ciblés par son aide humanitaire.

CONCLUSIONS

L'expérience de Palladium en matière de collaboration avec ses fournisseurs pour inclure des pratiques plus durables n'a pas été un processus linéaire. Elle a nécessité des discussions continues avec les fournisseurs, l'ajustement des processus et la recherche de solutions adaptées à chaque fournisseur et à chaque produit, en particulier avec les petits fournisseurs et/ou les fournisseurs locaux. Si certains fournisseurs sont en avance sur les organisations humanitaires dans leur démarche de durabilité, d'autres ont besoin d'être davantage poussés et parfois soutenus pour intégrer la durabilité dans leurs pratiques. Dans ces cas, il est essentiel d'apporter une perspective critique à ce que les fournisseurs suggèrent afin de s'assurer que les solutions sont réellement plus durables sur le plan environnemental et qu'il ne s'agit pas d'une opération de *greenwashing*. Cela implique néanmoins que les organisations humanitaires aient la capacité en interne d'apporter cette perspective, ce qui renforce les arguments en faveur d'une augmentation des ressources environnementales dédiées dans le secteur.



JOINT INITIATIVE

FOR SUSTAINABLE
HUMANITARIAN
ASSISTANCE PACKAGING
WASTE MANAGEMENT

POUR EN SAVOIR PLUS ET S'ENGAGER :

- Visitez notre page Internet : <https://tinyurl.com/Joint-Initiative>
- Inscrivez-vous à notre lettre d'information : <https://tinyurl.com/Inews-subscribe>
- Suivez-nous sur LinkedIn : <https://tinyurl.com/Joint-Initiative-LinkedIn>
- Contactez l'équipe projet : Joint.Initiative@icf.com

Ce document a été préparé par le Secrétariat de la Joint Initiative dans le cadre de son engagement continu à promouvoir des pratiques d'emballage plus responsables et durables. Il ne prétend pas refléter les opinions ou les points de vue des partenaires de la Joint Initiative.